

### Nouvelles de la présidente-directrice générale par intérim.

Depuis 2006, l'UCCSPU fournit des services de consultation par télémétrie dans les cas de transport par ambulance. Le 14 avril 2011, le Ministre, D<sup>r</sup> Yves Bolduc, et le député de Lévis, M. Gilles Lehouillier, ont annoncé une allocation budgétaire annuelle récurrente de 948 000 \$ pour les volets clinique et technique assurant ainsi la pérennité du projet. Piloté par le CSSS Alphonse-Desjardins (Hôtel Dieu de Lévis) et l'Agence, cette expérience réussie pourra être progressivement déployée dans d'autres régions du Québec. À cet égard, le leadership clinique de la région sera mis à contribution pour soutenir le développement suprarégional.

### Visites des sous-ministres

Ce 27 avril 2011, l'Agence a reçu la visite du sous-ministre adjoint, D<sup>r</sup> Michel Bureau. Cette rencontre, à laquelle étaient invités l'ensemble des directeurs généraux, accompagnés de leur DSP, a permis d'échanger sur les orientations et enjeux de l'organisation des services médicaux et spécialisés de la région. De plus, au cours d'un dîner-rencontre, le sous-ministre en titre, M. Jacques Cotton, a échangé avec les directeurs généraux sur les éléments de gouverne et les enjeux régionaux. Le comité de direction de l'Agence a également pu partager les préoccupations et échanger autour des orientations ministérielles.

### Adoptions

\* **Ventilation de l'enveloppe budgétaire initiale, des budgets des établissements, du programme Soutien aux organismes communautaires, du programme d'attribution des Aides techniques et des fournitures médicales pour les personnes handicapées pour l'exercice financier 2011-2012.** En vertu des dispositions prévues à la Loi, l'Agence doit répartir les ressources financières qui lui sont allouées.

Crédits 2011-2012	
Enveloppe de crédits excluant les mesures d'optimisation et de réduction des dépenses	804 125 916 \$
Moins :	
Budget des organismes communautaires	21 990 487 \$
Fonds affectés et activités régionalisées	29 406 237 \$
Approvisionnement en produits sanguins	9 227 125 \$
<b>Enveloppe de crédits excluant les mesures d'optimisation et de réduction des dépenses - Ajustée</b>	<b>743 502 067 \$</b>
Détail des mesures d'optimisation et de réduction des dépenses	
- Établissements assujettis à la Loi 100	1 892 200 \$
- Optimisation secteur administratif - Remplacement d'un départ sur deux (annualisation effort 2010-2011)	371 000 \$
- Optimisation pour maintenir le taux de croissance des dépenses en santé à 5 %	2 462 400 \$
- Annulation du boni au rendement personnel d'encadrement	673 808 \$
Total des mesures d'optimisation et de réduction des dépenses	5 399 408 \$
Importance relative de l'effort demandé aux établissements publics et privés	0,73%

Priorités régionales 2011-2012	
Soutien aux organismes communautaires	
Maintien de l'orientation du CA concernant le rattrapage du financement des organismes communautaires	400 000 \$
Volumes d'activité et mesures du plan stratégique 2010-2015	
• Provision pour répondre aux augmentations des volumes d'activité des nouvelles pratiques et technologies médicales	
• Priorités identifiées dans le rapport du DSP sur le cancer afin de soutenir l'intégration, par les CSSS et les RLS, des interventions de promotion et de prévention dans le continuum des services liés au cancer et aux maladies chroniques.	
• Soutien, de façon transitoire, de certains projets visant l'optimisation du soutien à domicile (SAD) ainsi que le développement d'alternatives à l'hébergement (ressources non institutionnelles (RNI)), de projets novateurs et d'unités transitoires de réadaptation fonctionnelle (UTRF). Ces mesures auront pour effet de conduire à l'atteinte de divers objectifs prévus au Plan stratégique 2010-2015.	500 000 \$
Régionalisation des laboratoires	500 000 \$

- 
- \* **Autorisation de signature d'une entente de service interrégionale en télépathologie à intervenir entre l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, le Centre universitaire de Québec et le Centre de santé et de services sociaux de Beauce.** Conformément à ses responsabilités, l'Agence doit soutenir les établissements dans l'organisation des services en télépathologie et intervenir auprès de ces derniers afin de favoriser la conclusion d'ententes de services visant à répondre aux besoins de la population. La PDG par intérim est autorisée à signer la présente entente de même que celles qui entreront en vigueur ultérieurement.

- \* **Obtention de sa deuxième certification pour le CRDP-CA pour les trois prochaines années, soit de 2011 à 2014.** Cette démarche rigoureuse et exigeante a permis à l'établissement de produire le bilan du chemin parcouru depuis le premier agrément et de dresser un nouveau plan d'amélioration. Le conseil d'administration transmet ses félicitations aux employés du CRDP-CA, aux instances et aux partenaires externes du Centre qui, par leur implication, ont rendu possible cette démarche d'amélioration continue.

**Processus de nomination ou de renouvellement des membres du conseil d'administration de l'Agence** Le mandat de certains membres du conseil d'administration de l'Agence vient à échéance le 15 mai 2011. Les collèges concernés sont :

- \* Table régionale des chefs de département de médecine spécialisée;
- \* Département régional de médecine générale;
- \* Commission infirmière régionale;
- \* Commission multidisciplinaire régionale;
- \* Comités des usagers des établissements;
- \* Organismes représentatifs du milieu syndical.